ANNEXE B

TARIFICATION STADE PREMIER TECH — PISTE D'ATHLÉTISME

UTILISATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME PAR PERSONNE			
DURÉE DÉTERMINÉE PAR L'HORAIRE EN COURS	ABONNEMENT		
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5,00 $	65,00 $	105,00 $	195,00 $

RÉSERVATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME SANS L'UTILISATION DE LA SURFACE SYNTHÉTIQUE
25,00 $/heure pour 5 personnes et moins + 3,00 $/utilisateur à compter de la sixième personne
Ex. : coût de location pour un groupe de 9 personnes, 25,00 $ + (4 pers. X 3,00 $) = 37,00 $

RÉSERVATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME AVEC L'UTILISATION DE LA SURFACE SYNTHÉTIQUE
10,00 $/heure + tarification en vigueur T-7/T-9, usage exclusif de la piste d'athlétisme aux utilisateurs liés à la location de la surface synthétique.

Les taxes sont incluses dans tous les montants ci-haut.

Le **LOCATAIRE** s'engage à respecter les consignes à l'intention des utilisateurs de la piste d'athlétisme tels qu'établis par le **LOCATEUR** dont une copie est jointe en annexe du présent contrat de location pour en faire partie intégrante (annexe D), après avoir été contresigné par tous les signataires au présent contrat de location.

Tous les usagers de la piste d'athlétisme doivent obligatoirement signer un registre d'accès au stade à leurs arrivés. On retrouve celui-ci au comptoir d'accueil à la réception.